



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

25 septembre

**En 1628**, à Rome, la Propagande rejette complètement la *deuxième supplique* que, — la première à peine repoussée, — Monsieur Vincent lui a adressée pour obtenir l'approbation de sa petite Compagnie. Si, dans la Ville Éternelle, son projet est combattu en sourdine, Monsieur Vincent, par contre, est tenace. Cette fois, il va déléguer à Rome, — et muni d'instructions précises — François du Coudray qui se montrera un négociateur habile et patient<sup>1</sup>.

**En 1729**, à Paris, dans la chapelle de l'ancien Saint-Lazare, Mgr de Vintimille du Luc, archevêque de Paris, préside à la deuxième exhumation du corps de notre bienheureux Père. Sa béatification a eu lieu à Rome, le 13 août précédent ; il faut maintenant s'occuper plus spécialement des reliques. MM. Bonnet et Couty qui ont assisté à la première ouverture du tombeau en 1712, sont présents. Aujourd'hui, ce n'est plus un corps parfaitement conservé que l'on trouve comme dix-sept ans auparavant : les chairs sont « presque consumées » et les habits, « en partie gâtés ». Cette altération est due ou bien à l'entrée de l'air, lors de la première ouverture, ou bien à des infiltrations provoquées par des inondations... En attendant qu'on puisse le préparer pour l'exposer à la vénération publique, le corps du nouveau bienheureux est replacé dans le cercueil scellé qui est porté par six prêtres sur l'autel de la chapelle des Saints-Anges<sup>2</sup>.

**En 1907**, à Ta-ho-ly, dans Kiangsi, M. Antoine Canduglia, massacré au cours d'une nouvelle insurrection des Boxeurs.

**En 1953**, à Paris, — et nous en célébrons le cinquantième anniversaire cette année — le très honoré Père signe les patentes qui nomment les deux nouveaux Visiteurs de France : M. Hubert Houfflain, supérieur de Dax, et M. Félix Contassot, supérieur du séminaire de Périgueux. Le Supérieur général se réserve d'annoncer lui-même à la Communauté, le 27 septembre, les remaniements qui intéressent les maisons de France : elles sont toutes regroupées en deux provinces : celle de Paris, qui englobe les anciennes provinces d'Ile-de-France et de Picardie, et celle de Toulouse qui rassemble l'Aquitaine et la Provence. Et chacun des deux Visiteurs reçoit des pouvoirs effectifs. La Maison-Mère elle-même est l'objet d'un changement de régime, — de régime administratif, bien entendu ! — : il lui est donné un Supérieur local qui soulagera le Supérieur général de bien des soucis. C'est M. Paul Bizart, supérieur du grand séminaire d'Évreux, qui a l'honneur d'être le premier supérieur de la Maison-Mère, et il sera aidé dans son gouvernement par un Assistant : M. Jules Bergeret en inaugure la liste et les fonctions<sup>3</sup>.

1) Coste, I, pp. 185

2) Circulaires, t. I, p. 657 : Coste. III, p. 483.

3) Annales, t. 118, pp 79-80.

